



Prélèvement bancaire abusif

Par **lamu31**, le **23/03/2010** à **21:38**

Bonjour, rnje viens par ce mail savoir quel recours je peux avoir concernant un prélèvement dont j'ai été victime. rn-j'ai accéder à un site de téléchargement proposant 30min gratuite avec coordonnées bancaires. Je suis restée connectée au site 5 min chrono le temps de m'inscrire 'aller sur le site et d'éteindre le pc. rn- Deux jours après j'ai eu la surprise d'un prélèvement de 90€ sur mon compte relatif à un "abonnement" sur ce site. rnIls ont "selon" eux estimé que je n'ai pas mis fin à mon accès d'où le prélèvement systématique. rn- Je les ai contacté pour leur expliqué que je ne trouvais pas cela très logique dans la mesure où je ne suis pas restée connectée 30min...Qu'il n'y avait aucune raison d'embrayer sur un abonnement. rn- Ils ne veulent rien entendre et me précisent que ceci est noté dans le règlement du site, et sur le mail qu'ils m'ont envoyé pour l'inscription. rnIl n'en est rien, aucune info relative la description du mot "accès" n'est mentionnée, en encore moins par rapport aux démarches à faire pour mettre fin à son compte. rnrnJe souhaiterai avant de lancer toutes procédures savoir sil y a une chance pour que je récupère mes sous? rnJ'attends votre réponse avec impatience. rnTrès cordialement